

Conseil d'Ecole du 7 novembre 2023

Étaient présents :

- Les représentants de la municipalité : M.Labbé (maire d'Erquy), M.Collot (responsable patrimoine)
- Les représentants des parents d'élèves : Mme Tesson, Mme Blin, Mme Lemaitre, Mme Perroquin, M. Pierre, Mme Trotel
- Le DDEN : M. Le Guen
- L'équipe enseignante : Mme Ménoret, Mme Deruelle, Mme Singer, Mme Pryjda, Mme Billon, Mme Goerger, Mme Meslin, Mme Lucas
- Excusés : Mme L'Haridon (adjointe aux affaires scolaires), Mme Bourgoin (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M Cazaux (DDEN adjoint)

1- Effectifs, organisation pédagogique au 7 novembre 2023

- **TPS /PS/MS**: 4/3/13 soit **20 élèves** avec Mme Deruelle
- **PS/GS** : 7/14 soit **21 élèves** avec Mme Ménoret
Les deux enseignantes sont aidées par Mme Lebrun et Mme Besnard (ATSEM). Mme Bacquet apporte une aide sur le temps de la sieste.
- **CP/CE1 11/9** soit **20 élèves** avec Mme Goerger - Mme Billon assure la décharge de direction le lundi.
- **CE1/CE2** : 6/15 soit **21 élèves** avec Mme Singer
- **CM1**: **24 élèves** avec Mme Meslin et Mme Billon (vendredi)
- **CM2**: **23 élèves** avec Mme Pryjda (lundi et mardi) et Mme Lucas (jeudi et vendredi)

Total : 129 élèves

2 élèves (1 fratrie) devraient arriver au cours du mois de novembre ce qui amènerait l'effectif à **131 élèves**. 2 élèves de TPS feront leur rentrée en janvier soit **133 élèves en janvier**.

Autres enseignants rattachés à l'école :

- Mme Mougenet, psychologue scolaire du RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés). Mme Garandel (enseignante spécialisée, personne ressource pour les enseignants) peut intervenir ponctuellement auprès des élèves de CP/CE1 en priorité.
- Mme Badiel, enseignante remplaçante

Yannick Guégan, animateur sportif municipal, intervient en EPS à partir du CP (12 séances au cycle 2, 12 séances pour le cycle 3).

2. Travaux de restructuration de l'école :

Les travaux de réorganisation du groupe scolaire se sont poursuivis pendant l'été. Les élèves de maternelle ont pu découvrir leur nouvelle salle de motricité à la rentrée. La cuisine centrale a été réorganisée ainsi que les halls d'entrée. La directrice dispose également d'un nouveau bureau de direction. Des stores ont été installés dans toutes les classes et des films ont été posés dans certains espaces. Il reste encore à terminer les toilettes extérieures en maternelle et les toilettes adultes en élémentaire.

Emmanuel Collot : plusieurs problèmes ont été soulevés au sujet de l'assainissement et des odeurs dans l'école. Il y a un problème d'étanchéité du réseau. On va y remédier par étapes. Il y aura un filtre à odeur posé par la Saur sur la ventilation de la pompe de relevage. Les sanitaires qui n'ont pas encore été rénovés seront refaits pendant l'été.

On a travaillé sur des plans d'organisation de la BCD. Des travaux d'électricité seront faits. On espère qu'elle sera fonctionnelle pour la prochaine rentrée.

On va réduire les clés et installer un système de pass pour toute l'école et tous les enseignants.

Certaines menuiseries (portes) arrivent en fin de vie, elles seront changées en 2024.

Le double flux : une consultation sera faite en début d'année prochaine. Un système sera installé dans toutes les classes, le réfectoire et les salles de motricité (un dans chaque pièce au centre du plafond). La VMC des sanitaires sera refaite en même temps (été 2024).

Hiver 2025 : installation de la chaufferie bois.

Le parking sera refait à neuf (2026). La question est posée d'un aménagement d'une zone de « dépose minute » ainsi qu'une liaison possible avec une piste cyclable.

Le projet de végétalisation de la cour est prévu pour 2025 ainsi qu'un préau pour la maternelle. Il y aura un travail à faire avec l'équipe enseignante. La CAUE de St Brieuc sera également consultée.

M Le Guen : Les travaux de l'école sont une très belle réussite. Le petit point noir étant le parking qui reste à améliorer. Dans l'ensemble tous les parents sont satisfaits. Félicitation aux personnes qui ont participé à ces travaux et à ce projet.

3- Règlement intérieur de l'école

Il n'y a pas de modifications à apporter au règlement intérieur adopté en novembre 2019.

Rappel quant à l'obligation scolaire : l'école maternelle est obligatoire à partir de la PS (3 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours). Il faut justifier toute absence le jour même et demander une autorisation d'absence auprès de la directrice en cas d'absence supérieure à 2 jours. Pour les absences supérieures à une semaine, la demande d'autorisation sera remontée au niveau de l'inspection de l'Education nationale. Il n'y a pas d'obligation scolaire pour les élèves de TPS quelle que soit leur date de naissance (même s'ils ont 3 ans au mois de janvier).

4- PPMS et sécurisation de l'école

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été réactualisé et des nouveaux plans faisant figurer les différents espaces de confinement ont été transmis suite aux travaux de restructuration.

Un système d'alarme sonore pouvant être déclenché à différents endroits de l'école a été installé pendant les vacances de la Toussaint. Un exercice sera programmé avec les élèves un peu avant les vacances de Noël et un premier test des installations sera réalisé en présence des enseignantes en amont.

La municipalité s'était engagée à solliciter la commission de sécurité pour valider les nouveaux chemins d'évacuation et le plan d'intervention des secours. La date de passage de cette commission n'est pas encore fixée.

M.Collot : Il y a un prochain RDV prévu avec le bureau de contrôle pour revoir les réserves, puis la commission de sécurité pourra passer.

Le contrôle sécurité a été effectué dans la cantine.

Les stores, rideaux, films posés sur les fenêtres participent au PPMS.

Il manque des verrous en hauteur dans les salles de confinement en maternelle.

5 - Projets pédagogiques pour l'année 2023-2024

L'enjeu principal du projet d'école est de **développer les compétences citoyennes des élèves.**

Sensibilisation à l'environnement :

- Les classes de maternelle et de CM1 vont travailler toute l'année autour du littoral en partenariat avec le grand Site Cap d'Erquy/Cap Fréhel : 2 séances ont déjà été proposées : découverte du marais salé, de la dune et de la laisse de mer (maternelle). Les élèves de CM1 découvriront les oiseaux marins en se rendant dans la baie de la Fresnaye et au Cap Fréhel.

- Les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 travailleront également sur le littoral en partenariat avec la maison de la baie. Une première séance est prévue le 14 novembre afin d'étudier les animaux des galets, du sable et des rochers.
- Un projet « d'aire marine éducative » va débiter le 20 novembre pour la classe de CM2. Les élèves vont devoir eux mêmes définir une ou plusieurs actions à mener sur un thème qu'ils choisiront lors d'un conseil de la mer. Ce travail sera mené tout au long de l'année en partenariat avec Aurélien Guibert, animateur du Grand Site avec une alternance entre des séances en classe et sur le terrain.
- Les élèves de CM1 travailleront avec Laurent Houzé, vigneron, dans le cadre du dispositif des enfants et des arbres. Un premier échange aura lieu en classe et les élèves iront planter des arbres autour de ses vignes sur Erquy (15 décembre).

Plusieurs projets sont proposés aux élèves dans le cadre de leur **Parcours d'Education Artistique et Culturel** :

- Projet en partenariat avec Christine Rannou, plasticienne, en cours d'élaboration pour les élèves de maternelle (autour de la mer). En attente des devis, pour voir aussi si la mairie peut participer financièrement.
- Projet danse en partenariat avec le musée Mathurin Méheust pour les classes de CE1/CE2 et CM1. Le point de départ est la visite du musée en présence de la danseuse – chorégraphe Emilie Dhumerelle de la compagnie Legendanse. Les élèves sont incités à réfléchir sur les ressemblances et les différences entre les deux disciplines artistiques (danse et dessin). Les élèves expérimenteront le corps comme un outil qui dessine dans l'espace des peintures éphémères.
- Projet danse pour les élèves de CP/CE1 en partenariat avec Nathalie Vallée (danseuse de l'école de musique et de danse du Penthièvre) au second semestre. Projet en cours d'élaboration
- Spectacles : les élèves de CP/CE1/CE2 ont déjà pu assister au spectacle circassien « La Boule » dans la continuité du projet cirque qui leur avait été proposé l'an passé. Les élèves de maternelle assisteront le 30 janvier à un spectacle de la compagnie des 3 chardons avec les collègues de l'école d'Hénansal à l'Ancre des Mots. Un spectacle sera également proposé aux élèves au mois de février dans le cadre du festival « Plumes en scène » à Erquy - modalités à définir -
- Dans le cadre de leur projet sur les jeux Olympiques, les élèves de CP/CE1/CE2 se rendront à l'archéomusée Coriosolis à Corseul le 18 janvier. Ils découvriront une journée chez les Coriosolites et réaliseront une mosaïque.
- Partenariat avec la bibliothèque municipale : les élèves de toutes les classes se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours. Les bibliothécaires proposeront des animations en fonction des âges : lecture d'albums, emprunts de livres, ateliers d'écriture.
- Participation au prix littéraire « Les Incorruptibles » pour les classes de la GS au CM2.

Salle de science : le projet visant à développer une culture scientifique de la PS au CM2 en s'appuyant sur des pratiques coopératives a été validé par l'éducation nationale. Du matériel spécifique va pouvoir être acheté pour équiper la salle de sciences (mobilier, informatique, matériel de manipulation, livres) à hauteur de 28 515 €. Différents partenariats et sorties pourront également être mises en place entre 2024 et 2025 à hauteur de 5240€ (Grand Site, Océanopolis, Maison de la Rance, Maison de la pêche)

Liaison école/collège : le cross du collège Thalassa aura lieu au printemps. Un conseil école/collège se réunira en novembre afin de définir des actions communes.

Projet voile, kayak et char à voile en partenariat avec la Maison de la mer pour les classes de CE2, CM1 et CM2 - 8 séances par niveau – 4 pour les CE2

10 séances de natation, à raison de deux séances par semaine, sont proposées pour tous les élèves du CP au CM1. Les municipalités devront penser à prévoir une autre solution pour la natation pendant les travaux de la piscine de Pléneuf.

Voyage scolaire : différents devis sont en cours pour un voyage scolaire proposé aux élèves de CM2.

Remerciements à la Municipalité et à l'ensemble des personnes qui s'investissent dans le cadre de l'Amicale laïque afin de financer ces projets.

La directrice, Carine Goerger